

Rapport d'activité 2020



COVATI
COMMUNAUTE DE COMMUNES
DES VALLEES DE LA TILLE ET DE L'IGNON



Le rapport d'activité annuel témoigne des actions menées, chaque année, par les services de la Covati pour notre territoire. En 2020, la société française a été profondément affectée par une crise sanitaire, économique et sociale sans précédent. Il nous a fallu faire preuve d'adaptabilité, de créativité et de détermination afin de limiter l'impact de celle-ci sur les habitants et entreprises du territoire.

Lors des vagues successives de confinement, nous avons veillé à maintenir notre mission de service public, malgré les contraintes.

Je tiens d'ailleurs à saluer le travail des agents de la Covati, qui ont su s'adapter en toutes circonstances.

Il aurait été facile de décider de fermer certains équipements ou de ne pas proposer certains services, mais il était de notre devoir d'agir dans le sens de l'intérêt général et d'assumer des décisions parfois complexes à prendre.

Financièrement, la crise a eu un coût pour notre intercommunalité d'environ 140 000 € pour l'année 2020. En effet, la baisse de certaines dépenses (achats de repas pour la restauration scolaire, par exemple) n'a pas été compensée par la perte des recettes (liées à la baisse de fréquentation des accueils péri et extrascolaires notamment).

Pour autant et afin de soutenir l'économie, sérieusement éprouvée par la crise dans de nombreux secteurs, la Covati a réalisé tous ses investissements budgétisés en 2020, notamment : la réhabilitation de la voirie Anatole-France à Is-sur-Tille, le début des travaux de la salle communautaire à Marcilly-sur-Tille et l'acquisition du foncier pour la réalisation du futur terrain synthétique à Is-sur-Tille.

Protectrice, la communauté de communes a décidé, dès septembre 2020, d'adhérer au Pacte territorial proposé par la Région à toutes les intercommunalités volontaires. Ce pacte a permis la mise en place d'un fonds régional d'avances pour les TPE et d'un Fonds Régional des Territoires (FRT), pour soutenir les investissements des commerçants et artisans de notre secteur.

2020 a aussi marqué le début d'un nouveau mandat et de nouveaux projets pour l'avenir.

Fédératrice, la Covati s'est engagée dans un projet de territoire ambitieux, collectivement avec les élus des 23 communes, avec pour objectifs de préserver la qualité de notre cadre de vie, de maintenir une population active, de favoriser l'arrivée de nouvelles populations, de réussir la transition énergétique et écologique, et de poursuivre l'attractivité touristique de notre territoire.

Luc Baudry,
Président de la Covati



Sommaire

Présentation du territoire	p.3
Finances	p.6
Équipements	p.8
Travaux - voirie	p.9
Actions sociales	p.10
Développement économique	p.13
Tourisme	p.16
École de musique	p.18
Enfance-jeunesse	p.20
SPANC - Urbanisme	p.24
Communication	p.25
Ressources humaines	p.26

Un profil démographique dynamique :

Le territoire a connu, au fil des dernières années, une croissance régulière et assurément dynamique de sa population. Entre 2007 et 2018 (Population légale 01/01/2021), la population a cru de 12,16 % soit une croissance annuelle moyenne de plus de 1 % (1.05 %).

Facilement accessible, le territoire offre de nombreuses aménités aux populations souhaitant s'y installer.

23 communes
13820 habitants
374,64 km²

Vice-Présidents et Conseiller délégué



Luc BAUDRY
Président
Courtivron



Christophe MONOT
Vice-Président en charge
des finances, du transfert
de compétences et de la
mutualisation
Marsannay-le-Bois



Thierry DARPIN
Vice-Président en charge
du tourisme et de l'école
de musique
Is-sur-Tille



Jean-Denis STAIGER
Vice-Président en charge
des travaux, des infrastruc-
tures, du matériel commu-
nautaire et de l'aérodrome
Épagny



Cécile STAIGER
Vice-Présidente en charge
de la petite-enfance, de
l'enfance-jeunesse, de la
restauration scolaire et de
l'éducation
Is-sur-Tille



Alain GRADELET
Vice-Président en charge
du développement écono-
mique, de l'emploi et de
l'aménagement du territoire
Til-Châtel



Florian PAQUET
Vice-Président en charge
de la transition énergé-
tique, du SPANC, de l'eau
et assainissement, de la
GEMAPI et des déchets
Moloy



Daniel LAVÈVRE
Vice-Président en charge de
la mobilité, du transport et
du télétravail
Marcilly-sur-Tille



Gilles BIANCONE
Vice-Président en charge du
sport et de la vie associative
Chaigny



Francis PERDERISET
Vice-Président en charge
des affaires sociales, des
solidarités et des personnes
âgées
Saulx-le-Duc



Vincent SAUVAGEOT
Conseiller délégué à la
communication
Is-sur-Tille

Présentation du territoire



Christian BAILLEUL
Marey-sur-Tille

Jean-Marc BARD
Vernot

Michel BOIRIN
Échevannes

Jean-François BRIGAND
Is-sur-Tille

Fabien BUNTZ
Tarsul



François CHAUDRON
Marcilly-sur-Tille

Sébastien CHIGNARDET
Spoxy

Christelle DA SILVA
Marcilly-sur-Tille

Jérémy DÉHÉE
Is-sur-Tille

Francis FISCHER
Til-Châtel



Denis ORRY
Is-sur-Tille

Martine KAISER
Is-sur-Tille

Christophe LAMBOLEZ
Marcilly-sur-Tille

Renaud LEHMANN
Lux

Alain LHOMME
Is-sur-Tille



André LIOTARD
Diény

Anne MALOUBIER
Til-Châtel

Jean-Pierre MICHELET
Villecomte

Thierry MORTIER
Is-sur-Tille

Sabine NAIGEON
Is-sur-Tille



Chantal PERRIER
Is-sur-Tille

Pascale POINSON
Gemeaux

Jean-Luc POMI
Pichanges

Sylvain REBEROL
Avelanges

Steve RENAUD
Gemeaux



Éric ROYER
Poiseul-les-Saulx

Valérie SCAVARDO
Is-sur-Tille

Edith SMET
Is-sur-Tille

Christine SOLDATI
Is-sur-Tille

Raynald STOERCKEL
Marsannay-le-Bois



Coralie TARANCHON
Marcilly-sur-Tille

Xavier UHL
Villey-sur-Tille

Elisabeth VIENOT
Crécey-sur-Tille

Conseillers communautaires



Vice-Président :
Christophe Monot

Pour rappel, la Covati dispose de 4 budgets :

- 1 budget principal
- 3 budgets annexes qui retracent des activités spécifiques : le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC), le Parc d'activité de Til-Châtel, l'Office de tourisme.

1. Budget principal

Investissement	
Dépenses	1 975 127 €
Recettes	2 084 069 €
Fonctionnement	
Dépenses	6 899 723 €
Recettes	7 538 725 €
Total dépenses	8 874 850 €
Total recettes	9 622 794 €

2. Budgets annexes

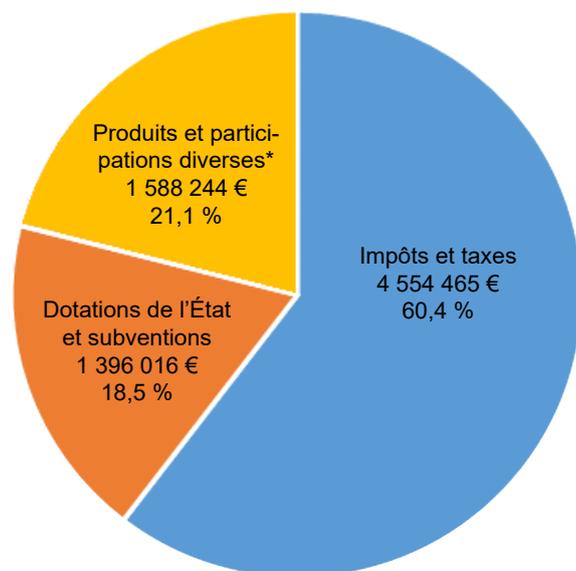
SPANC	
Investissement	
Dépenses	8 768 €
Recettes	9 596 €
Fonctionnement	
Dépenses	13 071 €
Recettes	32 139 €

Office de tourisme	
Investissement	
Dépenses	6 544 €
Recettes	8 375 €
Fonctionnement	
Dépenses	61 584 €
Recettes	63 676 €

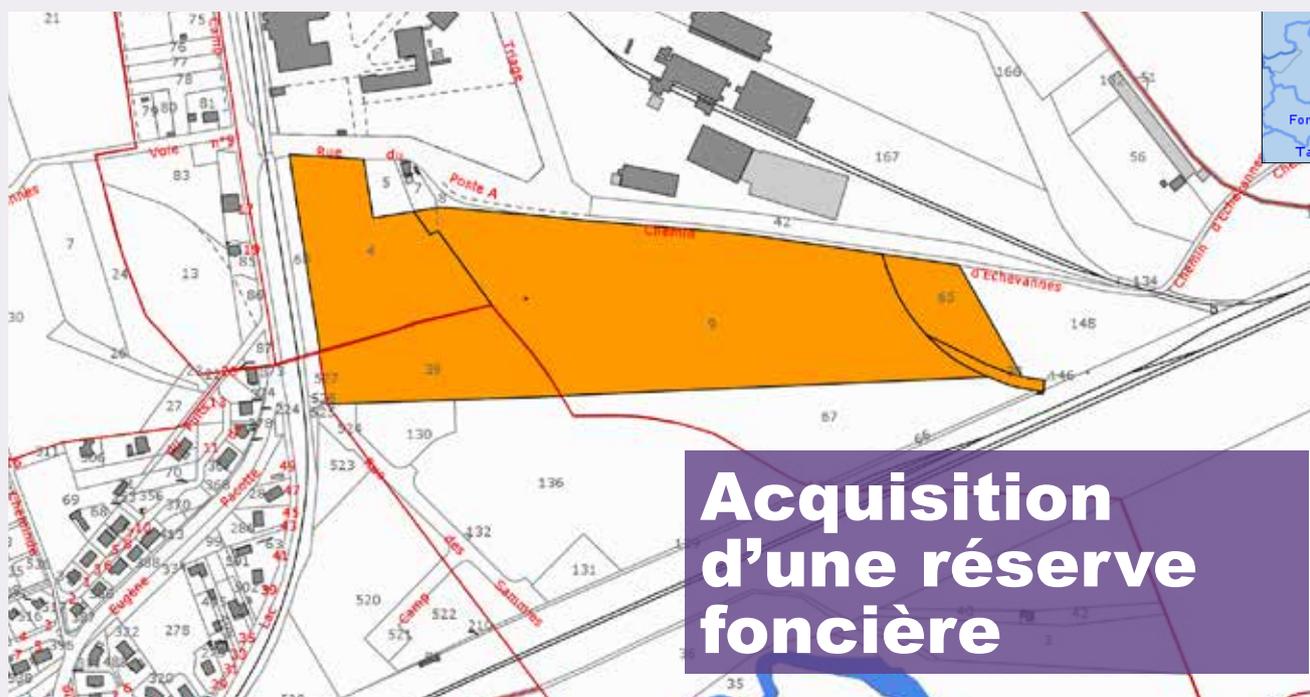
Zone d'activité Til-Châtel	
Investissement	
Dépenses	1 629 244 €
Recettes	1 489 953 €
Fonctionnement	
Dépenses	1 581 764 €
Recettes	1 703 401 €

Chaque année, une somme de 140 000 € est versée du budget principal à ce budget annexe pour combler le déficit structurel de ce budget (remboursement des emprunts).

Les recettes de fonctionnement de la Covati s'établissent en 2020 à 7 538 725 €.



*dont 380 104 € de redevances péri et extrascolaires, 232 905 € liés à la restauration scolaire et 84 028 € de redevances école de musique.



Acquisition d'une réserve foncière

La Covati a souhaité, depuis de nombreuses années, construire un terrain de football synthétique afin de compléter l'offre existante. Jusqu'en 2020 le projet n'avait pu être lancé car la collectivité ne disposait pas de foncier pouvant accueillir cet équipement.

En 2020, l'achat d'un terrain de 8 ha, situé sur la zone industrielle de Marcilly / Is-sur-Tille a été

signé. Ce terrain se situe face à l'usine SEB :

- Is-sur-Tille : lieu-dit *Champs aux bornes*,
- Marcilly-sur-Tille : lieu-dit *La Combotte*.

Cette acquisition permettra à la fois de réaliser ce projet et de constituer une réserve foncière stratégique appréciable pour la réalisation d'autres projets d'envergure à l'avenir (projets économiques, sportifs...).

Concernant **l'imposition**, la Covati a décidé de ne pas augmenter les taux en 2020 :

- Taxe d'habitation : **4,80 €**
- Taxe foncière propriétés bâties : **5,16 €**
- Taxe foncière propriétés non bâties : **11,08 €**

Il est à noter qu'en 2020, les recettes fiscales (chapitre 73) ont augmenté de 102 185 € en raison de la hausse des bases locatives. Cette hausse n'a pas suffi à compenser la baisse des recettes liées aux redevances des usagers qui s'élèvent à 184 819 €.

Par ailleurs, la Covati a maintenu son accompagnement en direction des communes :

- Dotation de solidarité communautaire (55 000 €),
- prise en charge du FPIC,
- achat de masques pour le compte des communes,
- remplacement de secrétaires de mairie.

Concernant **les opérations d'investissement**, on peut noter :

- le lancement de la construction d'une salle communautaire pour un montant de dépenses en 2020 de **129 486 €**,
- les acquisitions foncières pour un montant de **427 275 €**,
- la 4^e tranche de travaux du château Charbonnel : **39 211 €**,
- l'acquisition d'un véhicule : **9 928 €**,
- la réalisation d'un terrain multisport pour le centre de loisirs : **41 777 € HT**,
- la restauration scolaire : **14 731 €** pour la rénovation de la cuisine de Lux et le renouvellement du parc électroménager,
- la pose d'éclairage extérieur et intérieur dans les vestiaires du plateau d'athlétisme : **4 404 €**,
- la réhabilitation de la voirie rue Anatole-France à Is-sur-Tille pour un montant de **310 090 €**.

Vice-Président :
Jean-Denis Staiger



Aérodrome

Pour accompagner le développement de l'aérodrome et l'installation de deux entreprises, la Covati a souhaité améliorer la sécurisation de l'aérodrome de Til-Châtel.

Jusqu'à présent aucune barrière physique n'empêchait l'accès aux pistes et l'entrée de la plateforme n'était pas réellement marquée. Une clôture a donc été installée par la société *ActiSud paysage* ainsi que des portails d'accès

pour un coût total de 8 680 € TTC. La zone publique est maintenant bien délimitée.

De plus, suite à un contrôle de la Direction Générale de l'Aviation Civile, quelques corrections concernant la sécurisation aéronautique ont été demandées : ajout de panneaux de piste, suppression de bosquets d'arbres, reprise de peinture de piste...

Robot-tondeuse

L'entretien du stade du Réveil représente un investissement important en moyens humains et matériels. Soucieuse d'optimiser les moyens mobilisés, la Covati a décidé d'innover.

En partenariat avec la société COSEEC, un robot de tonte a été installé.

L'installation a coûté **1 270 € HT** à laquelle s'ajoute la mise à disposition d'une alimentation électrique sur le bord du stade pour **1 000 € HT**. Le robot est loué **4 740 € HT/an** (maintenance, assurance et hivernage compris).

Les principaux avantages de ce système

- coût annuel 1/3 moins cher qu'une tonte classique,
- 5,5 fois moins d'émission de CO2 qu'une tonte au tracteur,
- pas de pollution sonore,
- surveillance par GPS,
- coût estimé de la consommation électrique de 100 €/an environ,
- plus besoin de procéder au ramassage de l'herbe tondue.



Salle communautaire

La Covati a décidé d'investir le terrain attenant au stade du Réveil pour construire une nouvelle salle communautaire à vocation administrative et culturelle, d'une capacité de **200 personnes**.

Le projet prévoit la déconstruction du bâtiment existant et la mise en œuvre d'un édifice neuf avec places de parking.

L'ancien gymnase a été démoli durant l'été 2020 pour laisser place au lancement de la construction.

Plan de financement

Département	256 075 €
État	290 872 €
Europe	160 803 €
Covati	187 052 €
Total	894 802 €



Vice-Président :
Jean-Denis Staiger

Rue Anatole-France

Ces travaux ont pour but principal la rénovation en profondeur de la chaussée, pour la rendre circulaire aux camions, sans déformation.

Ils comprennent également la mise en sécurité de la zone école, centre de loisirs et restaurant scolaire par la création d'un plateau surélevé, limité à 30 km/h.

Une douzaine de places de stationnement ainsi que des zones de plantation ont été aménagées.

Ce chantier, d'un coût de **311 315 €**, a bénéficié d'une subvention de **30 000 €** du Département. Le reste a été supporté à parts égales par la Covati et la commune d'Is-sur-Tille.



Terrain multisports

Le centre de loisirs de la Covati à Is-sur-Tille a été doté d'un nouvel équipement.

En effet, un terrain multisport est venu agrémenter le site, pour le plaisir des enfants inscrits au centre.

Pour finaliser l'aménagement du site, la Covati a fait réaliser une clôture par la société *ActiSud paysage* entre le terrain du centre et celui de *Habellis*, afin de sécuriser le site.





Vice-Président :
Francis Perderiset

La Covati accompagne les seniors dans leurs différentes démarches et met en place plusieurs actions afin de favoriser leur maintien à domicile.

Accompagnement Social

L'assistante sociale a reçu **137 rendez-vous** au siège de la Covati et a effectué **38 visites** à domicile.

Aide à la déclaration d'impôts

Le Service actions sociales propose une aide pour remplir la déclaration d'impôts aux personnes de plus 65 ans du territoire : **34 personnes** ont été accueillies au siège de la Covati.



Contrat cohésio avec la Poste

Dans la continuité de sa politique sociale en faveur des seniors, la Covati a signé une convention avec la Poste. L'objectif est de repérer les personnes seules et fragiles et de leur proposer la visite du facteur afin de maintenir le lien social et de rompre l'isolement.



LA POSTE

En 2020, **13 personnes** ont bénéficié de ce service : 7 d'Is-sur-Tille, 4 de Marcilly-sur-Tille, 1 de Vernot et 1 de Saulx-le-Duc.

Service de portage de repas



La Covati, en collaboration avec l'ADMR, vous propose un repas complet à domicile, de manière occasionnelle ou régulière. Les repas sont réceptionnés et livrés par le personnel de l'ADMR, en lien avec la Covati.

32 nouvelles demandes de portage de repas ont été traitées en 2020.

Service de téléassistance

Il y a eu **9 nouveaux abonnements** au service de télé-alarme via la convention entre *Présence Verte* et la Covati.





Activités familles et seniors

L'année 2020, en raison des deux confinements et de la crise sanitaire n'a pas permis de mettre en place toutes les activités qui étaient prévues, qu'elles soient à destination des familles ou des seniors.

Seuls 3 ateliers parents-enfants ont pu être maintenus :

- un atelier activité manuelle le 29 janvier avec 4 participants,
- un atelier zumba le 26 février avec 19 participants,
- une visite guidée de la ville de Gemeaux le 15 juillet avec 8 participants.

Plusieurs actions intergénérationnelles avaient été envisagées mais seule l'une d'entre elles a pu être mise en place : un travail autour de la ville d'Is-sur-Tille et de son évolution a été proposé aux enfants du centre de loisirs d'Is-sur-Tille et à 5 seniors du territoire.

2 *cafés parents* ont également eu lieu en présence d'intervenants de l'adosphère :

- 23 juin 2020, 3 participants,
- 9 juillet 2020, 4 participants.

Les séances d'*Activ'forme* ont été mises en place de janvier à mars, à raison d'une session hebdomadaire (soit 10 séances) pour 17 participants.

Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS)

Toujours en raison de la situation sanitaire, le dispositif CLAS sur l'année 2020 a été mis en place mais de façon partielle :

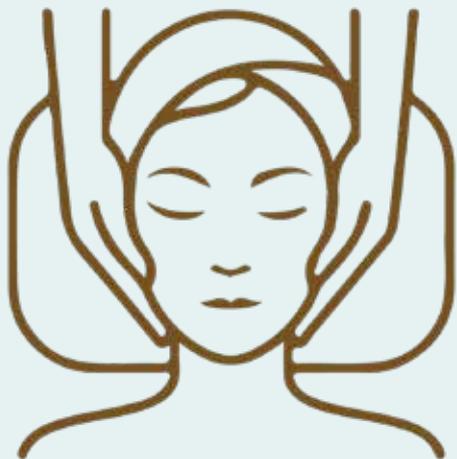
• Année scolaire 2019-2020 : les séances d'aide aux devoirs et les ateliers culturels n'ont été efficients que durant les mois de janvier et février en raison de la période de confinement total mise en place à partir du 17 mars.

Le dispositif n'a pas été ré-enclenché durant les mois de mai et juin.

• Année scolaire 2020-2021 : une continuité de service a été assurée pour l'aide aux devoirs dès la rentrée scolaire.

Les ateliers culturels et sportifs n'ont, en revanche, pas été maintenus sur tous les sites et n'ont été mis en place que durant le premier trimestre de l'année scolaire 2020-2021.

	Janv/fév	Sept/oct/nov/déc	
ÉLÉMENTAIRE			TOTAL
Ateliers culturels	64	33	97
Aide aux devoirs	47	49	96
TOTAL	111	82	193
COLLÈGE			
Ateliers culturels	5	8	13
Aide aux devoirs	16	13	29
TOTAL	21	21	42



Atelier bien-être

Les 2 travailleurs sociaux de la Covati, en collaboration avec le Conseil départemental, ont proposé un atelier socio-esthétique composé de 3 séances : soin des mains, soin du visage et maquillage.

Le but de cette action était de permettre à certaines femmes de reprendre confiance en elles et de prendre en compte leur bien-être physique et mental.

Ces instants conviviaux leur ont permis d'avoir une parenthèse pour elles et d'apprendre des choses simples qu'elles pourront réutiliser au quotidien.



INFOS

COVID-19

Campagne de dépistage de la Covid

La Covati, en partenariat avec le Pays Seine-et-Tilles en Bourgogne, la ville d'Is-sur-Tille et l'Agence régionale de santé (ARS) Bourgogne-Franche-Comté, a organisé un dépistage préventif par RT-PCR (écouvillon, coton-tige nasal) le mercredi 2 septembre. Il s'est déroulé de 7 h 30 à 13 h, à l'esplanade des Capucins à Is-sur-Tille. Tous les habitants de la Covati pouvaient se faire dépister gratuitement et sans rendez-vous.

Sur place, la Croix Rouge a pris des mesures pour appliquer les gestes barrières et respecter la confidentialité des informations.

Les infirmières libérales et le laboratoire BIO MED 21 ont effectué 225 prélèvements, dont 6 se sont avérés positifs.

Ce dispositif s'est inscrit dans la stratégie nationale « Protéger, tester, isoler » pour lutter contre le coronavirus.





Aide aux entreprises

Le service *Développement économique* de la Covati a pour objectif d'aider les entreprises à répondre à leurs besoins et d'étudier les solutions pour développer l'activité économique du territoire. Il aide les nouvelles entreprises dans leur installation en les orientant vers les partenaires appropriés, comme les communes par exemple.

En 2020, **17** entrepreneurs sont venus exposer leur projet lors de rendez-vous personnalisés, **7** entreprises se sont installées et **3** projets d'installation ont été étudiés, en plus de **3** déménagements.

La promotion du territoire est également une des missions du service. C'est la raison pour laquelle un partenariat avec l'AER, Agence économique régionale, est en cours. La collaboration a abouti, en cette année 2020, au lancement de la cartographie économique du territoire. Cette démarche permet, entre autres, de connaître l'occupation des zones d'activités ou de savoir si les terrains sont de propriété

privée ou publique. C'est un outil d'aide à la décision qui vient en complément du SAE (Schéma d'accueil des entreprises) qui a été mis à jour cette année.

L'aide à l'immobilier d'entreprise est l'une des compétences de la collectivité. Une entreprise qui souhaite s'installer et investir dans la construction de nouveaux bâtiments peut se voir attribuer une subvention. En 2020, un projet à l'aérodrome de Til-Châtel a été soutenu financièrement à hauteur de **5 000 €**.

Bilan des aides

Aides		Entreprises	Montant
Pacte régional	FARCT	3	45 000 €
	FRT	0	0
	Ingénierie	Covati	10 000 €
Immobilier d'entreprise		1	5 000 €



INFOS

COVID-19

Le Pacte régional

L'année 2020 a été marquée par la COVID et de nombreuses entreprises du territoire se sont retrouvées en difficulté ou ont pris les devants en anticipant sur l'avenir. Pour les accompagner, la Covati a signé, le 8 octobre 2020, une convention avec la Région pour les aider financièrement.

Ce Pacte Régional se compose de plusieurs dispositifs répondant à des besoins bien précis :

- le Fonds d'avances remboursables (FARCT) est un prêt à taux zéro remboursable sur 7 ans, destiné à aider la trésorerie des entreprises de moins de 11 salariés.
- le Fonds régional des territoires (FRT) est une subvention pour inciter les entreprises à se développer en investissant, par exemple, sur du matériel de production. Une enveloppe de **81 566 €** est disponible jusqu'au 31 décembre 2021 pour les projets d'investissements des entreprises et pour des actions menées par la collectivité.
- l'Aide à l'ingénierie est une subvention accordée aux collectivités pour mener des actions de promotion du territoire. Une aide de **10 000 €** a ainsi été utilisée pour le financement de l'étude sur le réseau de Tiers-lieux.

L'économie circulaire en chiffres

6 Nombre d'ateliers avec les entreprises et organisations du territoire sur les thématiques du BTP, de l'industrie et de l'artisanat pour sensibiliser et collecter des données pour la création d'écosystèmes et de valorisations des ressources.

109 besoins recensés pour **181** gisements disponibles pour créer des écosystèmes.

5 Nombre de projets d'écosystèmes de valorisation des ressources :

- création de terre végétale par valorisation de compost (compostière de Rougemont, BIDEPE), stériles de carrière (SOCALCOR), briques/tuiles (IS COUVERTURE),
- filière de démantèlement de menuiseries usagées (SMOM, Communauté de trois rivières, UFME),
- recyclage du PVC (Myral, BENVIC, SMOM, Communauté des trois rivières),
- réparation de palettes (SMOM, RECYPAL)
- compostage des déchets alimentaires (Composterra, Conseil départemental, SMOM) : 3 agents Covati formés.

19 Nombre d'actions sur les thématiques ciblées pour définir les orientations à suivre dans la feuille de route.





Je consomme Covati

Lancée en juin 2020 pour aider les producteurs et les consommateurs locaux à trouver des solutions de consommation, la plateforme est le fruit d'une coopération locale entre la Covati, l'Union commerciale et des partenaires techniques locaux.

30 producteurs, commerçants, artisans sont présents sur la plateforme pour fournir des produits comme de la bière, du miel, du fromage ou des œufs, mais aussi des articles textiles (vêtements, chaussures, zéro déchet), informatiques ou encore des prestations en salon (coiffure, esthétique).

Au dernier trimestre, les commandes ont généré un volume de vente d'un peu plus de 1 000 €.



Boutiques



Produits



Artisans



Services

 <p>Bière "The Beer Bang Theory" Bouteille 33 cl</p> <p>€2,70</p> <p>Alimentation, Boissons</p> <p>by Hop Art</p> <p>Ajouter au panier</p>	 <p>Blonde de Lux 33/75cl</p> <p>€2,50 – €5,80</p> <p>Boissons</p> <p>by LALUWOO</p> <p>Choix des options</p>	 <p>Bon Cadeau Saluna Beauté</p> <p>€30,00 – €100,00</p> <p>Beauté</p> <p>by Saluna Beauté</p> <p>Choix des options</p>
 <p>Bouchons d'is sachet de 100gr</p> <p>€8,30</p> <p>Pain et Pâtisserie</p> <p>by Pâtisserie Blanchot</p> <p>Ajouter au panier</p>	 <p>Bûche cendrée</p> <p>Alimentation, Produits Laitiers</p> <p>by Les Siquettes d'Or</p> <p>Lire la suite</p>	

Vice-Président :
Thierry Darphin



En plus de ses missions d'accueil et d'information, l'Office de tourisme accompagne les acteurs locaux du tourisme (associations, hébergeurs, artisans...) dans leur(s) projet(s). L'Office de tourisme contribue activement à la promotion et la valorisation de tous les atouts du territoire en développant des événements, mais aussi par le biais de brochures, du site internet et de sa page Facebook Tourisme des Vallées Tille-Ignon.



INFOS

Une saison touristique fortement impactée

Sur l'ensemble du territoire national, le tourisme a largement été bouleversé par la crise sanitaire actuelle. Une crise qui a aussi marqué l'Office de tourisme, tant au niveau de son accueil que des actions menées en matière d'animation et de promotion.

Statistiques en baisse

Au total, **1 946** personnes ont fréquenté l'Office de tourisme en 2020, soit une baisse de 20 % par rapport à 2019. Ceci s'explique par la fermeture exceptionnelle de l'Office de tourisme à différentes périodes de l'année, liée aux périodes de confinement et aux diverses mesures sanitaires.

Si la majorité des demandes est française, le reste de la demande vient principalement de l'Europe : Belgique, Pays-Bas, Allemagne. À noter que seules 52 % des demandes étaient d'ordre touristique. En effet, l'Office de tourisme s'est également chargé de la vente de droits d'entrée de la piscine intercommunale afin de répondre au protocole en vigueur de cet équipement de loisirs, ce qui explique qu'une très faible demande liée aux activités touristiques ait été enregistrée. De plus, la pandémie a fortement impacté le déplacement des populations venant des pays frontaliers, d'où l'enregistrement d'une baisse de 80 % des demandes étrangères.



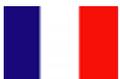
Activités et événements

Le concours des maisons fleuries s'est déroulé en juillet et malgré un été caniculaire, **47 personnes** se sont inscrites. En raison des restrictions de déplacement et du couvre-feu, les lauréats ont dû récupérer leur lot directement dans les halles de l'Office de tourisme.

En 2020, les marchés nocturnes ont été organisés sur les communes de Marcilly-sur-Tille et de Marey-sur-Tille. Ils ont été accompagnés d'un moment musical. En raison de la crise sanitaire, le Marché nocturne du mois de juin, une sortie nature, le Fantastic Picnic, ainsi que la traditionnelle Fête de la truffe et des papilles ont dû être annulés.

Au total, **101 personnes** ont profité des activités organisées par l'Office de tourisme : la sortie nature à Marey-sur-Tille, les visites guidées de Gemeaux et d'Is-sur-Tille, la visite du camp américain.

Les initiations au jeu de quilles n'ont pas eu lieu durant l'été du fait des restrictions sanitaires.

	Demandes 2019	Demandes 2020
	2207	2629
	78	21
	66	8
	49	9
	29	6

La fréquentation au guichet

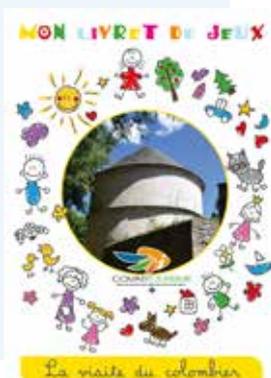
Le public vient essentiellement de la Côte-d'Or (1 551 pers.). Arrivent ensuite les départements du Rhône (14 pers.) et de la Haute-Marne (14 pers.), de Paris (12 pers.), puis de la Moselle (10) et du Nord (10). De plus, le mode de contact privilégié reste principalement le guichet pour le public français. Le second moyen de contact favori reste le téléphone.

Nouveautés 2020

Un nouveau parcours de VTT s'ajoute aux parcours des Bois des Tilles. Le parcours des bois de l'Ignon, d'une distance de **36 km**, a été inscrit au PDESI (Plan départemental des espaces, sites et itinéraires). Il s'agit du **8^{ème} parcours** inscrit. Cet aménagement est rendu possible grâce à la convention de partenariat entre la Covati et le Codep 21, affilié à la FFCT (Fédération française de cyclotourisme).

Afin de visiter ludiquement en famille plusieurs villages des vallées de la Tille et de l'Ignon, l'Office de tourisme a conçu des **livrets jeux enfants** pour découvrir les communes de Molo, Gemeaux et Is-sur-Tille. Le dernier, créé cette année, concerne le colombier d'Is-sur-Tille.

Ces livrets sont mis à disposition gratuitement et sont à retrouver à l'Office de tourisme ou en téléchargement sur le site internet.



Vice-Président :
Thierry Darphin



L'année 2020 n'a permis l'organisation que d'un concert de la classe de flûtes en partenariat avec l'école des 3 arts du Mirebellois et Fontenois, en février, à Til-Châtel.

La période de confinement a pris la suite. De cette situation sont nés plusieurs projets à distance qui ont pu être mis en ligne sur la chaîne youtube de l'école.

L'école de musique en quelques chiffres

Répartition des élèves par discipline

Discipline	Nombre d'élèves
Chœur Arioso	39
Guitare Basse	1
Musiques actuelles	11
Tuba	1
Cirque	12
Piano	25
Clarinette	14
Trombone	5
Percussions	21
Cor	6
Flûte	21
Accordéon	4
Chœur (enfants et ados)	25
Guitare	16
Saxophone	10
Hautbois	4
Trompette	9
Jardin / Éveil musical	21

**Ne sont pas comptés dans ces effectifs : les formations musicales seules.*





INFOS



Répartition des élèves par commune

Communes	Nombre d'élèves
Avelanges	1
Chaignay	10
Courtivron	1
Crécey-sur-Tille	2
Diénay	21
Échevannes	2
Épagny	1
Gemeaux	15
Is-sur-Tille	86
Lux	9
Marcilly-sur-Tille	24
Marey-sur-Tille	2
Marsannay-le-Bois	1
Moloy	2
Pichanges	1
Poiseul-lès-Saulx	0
Saulx-le-Duc	5
Spoy	1
Tarsul	1
Til-Châtel	10
Vernot	2
Villecomte	10
Villey-sur-Tille	5
Hors Covati	18

Après un travail à distance proposé par les enseignants durant tout le confinement, par tous les moyens possibles pour garder un suivi pédagogique, l'école a accueilli les élèves dans certains cours (piano, guitare, percussions, accordéon, Musiques actuelles, formation musicale), avec une organisation qui permet le respect de la distanciation physique. L'ensemble des enseignants a été équipé de masques, de visières et de gel hydroalcoolique.

Les enseignants des instruments à vent ont poursuivi le travail entrepris à distance.



Vice-Présidente :
Cécile Staiger

Le Relais petite enfance

Début 2020, le Relais petite enfance a présenté à la CAF le bilan de ces 4 dernières années de fonctionnement et les projets en cours et futurs. Le Conseil d'administration de la CAF a validé pour 4 ans son agrément en direction de la structure.

Les **110 assistants maternels** déclarés sur le territoire de la Covati peuvent accueillir **301 enfants**. Le nombre d'assistants maternels est en baisse régulière depuis plusieurs années et la crise sanitaire et ses contraintes ont accéléré certains départs en retraite ou arrêts d'activités. Malgré ce constat, **6 nouveaux agréments** ont été délivrés par le Conseil départemental. Seuls 3 villages de la Covati n'ont pas d'assistant maternel : Avelanges, Vernot et Tarsul.

388 contacts émanant de **161 familles** et **306 demandes** provenant de **77 assistants maternels** sont arrivés au Relais petite enfance.

Les sujets traités concernent les congés payés, les ruptures de contrats, les mensualisations, les déclarations aux impôts, les rédactions des contrats de travail, les demandes de garde spécifiques (week-end, soirées...).

24 temps d'animations collectives ont eu lieu dont **5 en itinérance**. **22 assistants maternels** du territoire y ont participé (soit 20 %) ainsi que **10 familles** accompagnant **53 enfants**.

4 animations seulement (le protocole sanitaire pour les EAJE ne permettant aucun regroupement) se sont déroulées conjointement avec les structures petite enfance (Structure multi-accueil et micro-crèches).

INFOS

COVID-19

La crise sanitaire a contraint le Relais petite enfance à fermer. Il a cessé les animations collectives, mais est cependant resté ouvert à distance pour répondre aux très nombreuses demandes des parents et des assistants maternels quant aux directives liées à l'accueil individuel.





Les Établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE)

Les besoins relatifs à la demande d'accueil formulés par les familles sont collectés et exploités par les services de la Covati et ses partenaires. La Fédération ADMR de Côte-d'Or, partenaire du territoire depuis 2003, gèrera la structure

multi-accueil d'Is-sur-Tille et la micro-crèche de Gemeaux durant les 4 prochaines années (de 2020 à 2023) ainsi que la micro crèche de Moly actuellement en construction.

La micro-crèche de Marsannay-le-Bois a une gestion privée associative.

	Budget	Participation de la Covati	Nombre d'heures d'ouverture	Fermeture
Structure multi-accueil	730 000 €	126 000 € (prestation) 93 000 € (mises à disposition)	62 000 h pour 224 jours	5 semaines / an
Micro-crèche de Gemeaux	168 000 €	27 000 € (prestation) 25 200 € (mises à disposition)	14 000 h	5 semaines / an
Micro-crèche de Marsannay-le-Bois	130 000 €	5 000 € (subvention)	10 000 h	8 semaines / an

INFOS



Les micro-crèches de Gemeaux et Marsannay-le-Bois ont été fermées durant la période de confinement et ont ouvert à nouveau leurs portes le 11 mai 2020.

La Structure multi-accueil d'Is-sur-Tille est restée active tous les jours. Peu d'enfants étaient présents (entre 2 et 6) mais nous avons su rendre ce service public opérationnel de 7 h à 19 h, pour les enfants des personnels indispensables.

À partir du 11 mai, un protocole sanitaire strict a été mis en place et toutes les familles ont pu à nouveau fréquenter les EAJE.



Les accueils de loisirs périscolaires

Les accueils périscolaires de la Covati sont adossés à chaque groupe scolaire, école ou regroupement pédagogique : Marcilly-sur-Tille, Til-Châtel, Lux, Gemeaux, Marsannay-le-Bois, Saulx-le-Duc, Marey-sur-Tille, Villey-sur-Tille, Is-sur-Tille. L'école de Spoy, fermée pour travaux en 2020, a vu son accueil périscolaire organisé à Gemeaux.

Ce service s'appuie sur un budget de **970 K€**, il est ouvert **144 jour** par an, tous les jours scolaires.

Une heure d'accueil périscolaire coûte **3,66 €** par enfant. 14,75 % de ce coût est financé par la CAF, 27 % par les familles et 58,25 % par la Covati.

En 2020, près de 75 % des élèves du territoire ont bénéficié de ce service. Le volume d'heures d'accueil a été de près de **240 000 h**. Cela équivaut à un centre de loisirs ouvert 6 h par jour dans lequel jouent 275 enfants de 3 à 11 ans.

Les familles réservent les plages d'accueil par l'intermédiaire d'une plateforme (BL-Enfance).

Le tarif pour les familles est variable selon les ressources. Il est calculé au ¼ d'heure.

La restauration scolaire

De la fin de la classe du matin jusqu'à la reprise de l'après-midi, les enfants rejoignent les restaurants scolaires en bus ou à pied et sont pris en charge par des animateurs.

10 agents chargés de la restauration assurent le bon fonctionnement de ce service avec les directeurs de sites périscolaires. SHCB, basé à Longvic, livre chaque jour les sites. La prestation de cette société est une délégation de

service public valide jusqu'en juin 2021.

Le budget de ce service est de **408 800 €**. Le prix d'achat du repas est de 2,48 €, servi il a un coût de revient de 4,50 € et il est revendu **3,20 €** aux familles. La Covati participe à hauteur de 1,30 € sur chaque repas distribué.

Environ **70 animateurs** travaillent chaque jour pour les services périscolaire et restauration, encadrés par un directeur sur chaque site.

INFOS

COVID-19

Lors de la période de confinement, un seul accueil a été ouvert, celui accompagnant l'école ouverte (Is-sur-Tille puis Gemeaux).

La barre des 100 000 repas livrés n'a pas été franchie en 2020. La période de fermeture des écoles a joué très sensiblement sur l'activité. Seuls les centres de loisirs périscolaires d'Is-sur-Tille puis de Gemeaux ont fonctionné pendant l'épisode pandémique. Ils étaient réservés aux enfants de soignants qui allaient à l'école. Un protocole strict a été mis en place à la reprise des cours, selon les directives du Ministère de la tutelle. Des rencontres de concertation ont dû avoir lieu avec les directeurs d'école pour caler un fonctionnement garantissant la sécurité sanitaire de chacun. Un aménagement des horaires a parfois été nécessaire pour assurer les obligations d'hygiène imposées par les protocoles successifs.

Lors de la reprise, les accueils périscolaires ont réouverts aux horaires habituels.

Les accueils de loisirs extrascolaires

L'accueil extrascolaire de la Covati, inauguré en 2019 à Is-sur-Tille, est composé de 3 espaces éducatifs destinés aux enfants et aux jeunes, dès le début de leur scolarisation, jusqu'à l'âge de 17 ans.

Les espaces favorisent le bien-être et l'épanouissement personnel de chaque enfant, répondant aux principes de laïcité, du service public et de l'intérêt général. Ils fonctionnent les mercredis et durant toutes les vacances scolaires.

L'accueil de loisirs de Marsannay-le-Bois est situé dans les locaux scolaires du Sivos et de la Mairie mis à disposition.

Les activités extrascolaires ont bénéficié en 2020 d'un budget de **387 K€** pour **66 156 h** d'accueil cumulées. Cette fréquentation équivaut à **118 enfants** présents chaque jour de vacances et chaque mercredi dans les structures de loisirs que gère la Covati.

Les équipes pédagogiques ont su faire oublier aux enfants les semaines de confinement et malgré les contraintes, les plannings d'activités ont été riches.

INFOS



L'accueil de loisirs des mercredis à Is-sur-Tille est resté opérationnel depuis le début du confinement et durant les vacances de printemps pour les enfants des personnels prioritaires.

Durant l'été, les accueils de loisirs de la Covati ont fonctionné et la Covati a su s'organiser malgré les incertitudes et les directives tardives.

Les élus communautaires ont souhaité pouvoir proposer les mêmes services. 120 enfants et jeunes ont été inscrits simultanément en juillet et août. La fréquentation est restée identique à 2019 mais 2 animateurs supplémentaires ont été recrutés pour privilégier les activités en petits groupes.

Un minibus supplémentaire a également été loué pour que chaque groupe d'âges ait le sien et pour faciliter les temps de nettoyage.

Les séjours et mini-séjours ont été annulés afin d'éviter au maximum les brassages et les longs temps collectifs.

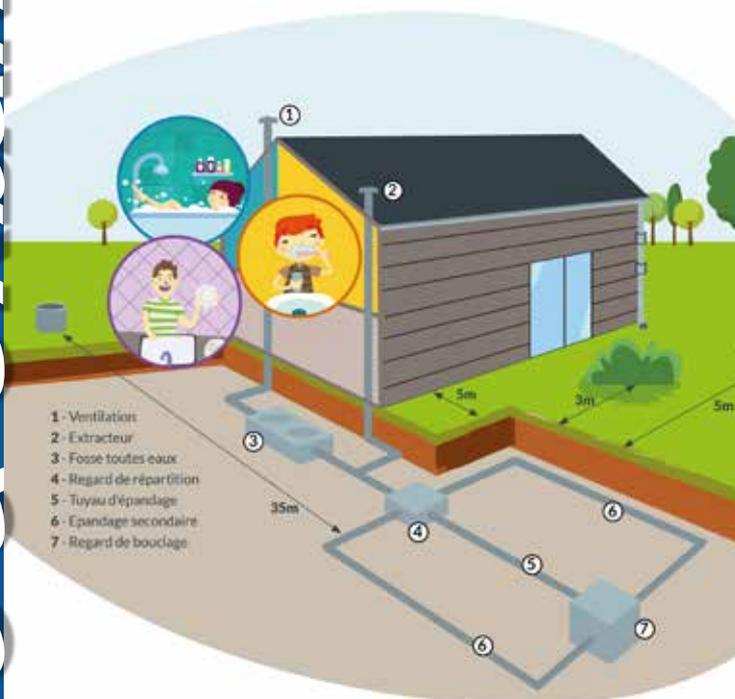
Un référent Covid a été nommé dans le but de vérifier que les protocoles soient respectés, les distributeurs de gel approvisionnés, les stocks de masques suffisants et les informations aux familles suffisamment claires quant au déroulement des activités.

Les inscriptions via la plate-forme numérique ont permis de limiter l'accueil des parents dans les bâtiments et de garantir ainsi une application la plus rigoureuse possible du protocole sanitaire.

Modalités d'accueil

Public	Sites d'accueil	Modalités d'accueil
Enfants scolarisés de la 1 ^{ère} année de maternelle au CM1	Centre de Loisirs 4a rue Anatole-France 21120 Is-sur-Tille	Matin . accueil échelonné à partir de 7 h 30 Repas Liés à l'inscription (demi-journée ou journée) Après-midi . accueil échelonné dès 13 h 30 . départ échelonné à partir de 16 h 45 jusqu'à 18 h 30
	Centre de Loisirs école rue du levant 21380 Marsannay-le-Bois	
Enfants scolarisés en CM2	« La Passerelle » 4a rue Anatole-France 21120 Is-sur-Tille	Transport organisé entre Marsannay-le-Bois et Is-sur-Tille : départ 9 h, retour 17 h 30
Jeunes, de l'entrée en 6 ^e jusqu'à l'âge de 17 ans	« Le Secteur jeunes » 4a rue Anatole-France 21120 Is-sur-Tille	

Service public d'assainissement non collectif (SPANC)



La Covati est compétente pour la gestion du SPANC. Elle assure le contrôle du neuf, de l'existant et du bon fonctionnement des assainissements non collectifs (ANC) sur le territoire. Depuis 2018, des conventions de prestations de services ont été signées avec les Communautés de communes Forêts, Seine et Suzon et Tille et Venelle afin de réaliser les contrôles sur leur territoire. En 2020 s'est ajouté le syndicat des eaux Clénay-Saint-Julien.

Deux agents interviennent dans ce domaine pour un équivalent temps plein.

- Nombre total d'installations suivies : **1323**.
- **209** installations contrôlées en 2020 :
 - 123 pour la Covati
 - 46 pour la CCFSS*
 - 34 pour la CCTIV*
 - 6 pour le Syndicat des eaux Clénay-Saint-Julien

* Communauté de communes Forêts, Seine et Suzon

* Communauté de communes Tille et Venelle

Instruction ADS 2020

L'instruction des autorisations d'urbanisme est un service qui vise à vérifier la conformité des projets avec les réglementations en vigueur sur le territoire et à fournir des propositions de décisions à l'autorité compétente (le Maire).

Il a été confié à la Covati depuis le 1^{er} juillet 2015 et pallie ainsi à l'arrêt du service par la DDT (Direction départementale des territoires).

- * **DP** : Déclaration préalable
- * **PC** : Permis de construire
- * **CU** : Certificat d'urbanisme
- * **PD** : Permis de démolir
- * **PA** : Permis d'aménager

2020	DP	PC	CU	PD	PA	Total
Chaignay	19	4	0	0	0	23
Diénay	6	0	1	0	0	7
Épagny	9	4	0	1	0	14
Gemeaux	49	7	6	1	0	63
Is-sur-Tille	73	15	5	0	3	96
Lux	10	1	5	0	0	16
Marcilly-sur-Tille	24	10	8	1	0	43
Marsannay-le-Bois	19	7	2	0	0	28
Saulx-le-Duc	7	0	0	0	0	7
Spoyn	23	7	0	0	0	30
Til-Châtel	45	11	1	0	0	57
Villecomte	8	2	1	0	0	11
Total	292	68	29	3	3	395

Création de la page Facebook Covati



Créée le 14 décembre 2020, cette page Facebook a permis de moderniser la communication de l'intercommunalité.

Elle a pour but d'informer les habitants du territoire des actions menées par tous les services de l'intercommunalité, mais aussi des actualités des 23 communes qui la composent. C'est un outil qui permet d'accroître la réactivité et la proximité de la Covati avec ses habitants.

Elle permet, par exemple, de relayer des offres d'emploi, des informations pratiques, des photos ou vidéos des activités des enfants au sein des centres de loisirs et accueils périscolaires ou des activités organisées par le Service actions sociales à destination des familles et des seniors, des articles de presse sur la vie des communes...

La page a connu un succès immédiat et comptait déjà **147 abonnés** au 31 décembre 2020.

Dès les premiers jours de sa création, elle a contribué au succès de l'opération *Boîtes de Noël*, portée par le Service actions sociales.

Elle a également contribué à la réussite de la grande enquête tiers-lieu menée par la Covati (enquête publique qui a permis de déterminer l'opportunité d'implanter un futur tiers-lieu sur le territoire de la Covati).

Pour rappel, une autre page Facebook (Tourisme des vallées Tille-Ignon) est gérée par le Service communication de la Covati. Créée en 2015, cette dernière est reliée à l'office du tourisme et dédiée à la promotion des atouts touristiques du territoire.



 [Tourisme des vallées Tille-Ignon](#)



 [Covati](#)



La Covati, ce sont des élus, des femmes et des hommes investis pour développer le territoire et offrir les meilleurs services aux habitants.

L'année 2020 a beaucoup impacté les ressources humaines, tant au niveau de l'activité chahutée par les confinements que par les nombreuses absences dans les différents services (cas contacts et arrêts de travail). Les équipes ont dû s'adapter pour maintenir une continuité de service (changements de planning, remplacements, recrutements).

Politique de promotion et de pérennisation des emplois des agents

En 2020, la Covati continue de porter attention à sa politique de promotion et de pérennisation des emplois des agents : **3 agents** ont été nommés stagiaires en vue de titularisation au bout d'un an, **1 agent** a été nommé au grade de Rédacteur après avoir passé avec succès le concours, **14 longs CDD** ont été proposés pour pérenniser certains agents en emplois précaires ou accueillir de nouveaux entrants, et **4 CDI** ont été créés pour des agents en longs CDD depuis 6 ans (durée maximum de reconduction).

Révision des conditions d'octroi du Régime Indemnitaire

La délibération du RIFSEEP (Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, sujétions, expertise et engagement professionnel) a été revue sur la partie IFSE (Indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise) afin d'intégrer les agents relevant du cadre d'emploi des Opérateurs des activités physiques et sportives (OAPS) et de préciser les modalités de maintien ou de suppression de cette prime en cas de congé de maladie ordinaire, pour accident de service, maladie professionnelle et temps partiel thérapeutique.



Recrutement d'un Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP)

L'ASVP a pris ses fonctions en janvier 2020 par le biais d'un contrat aidé PEC-CAE et exerce ses missions sur les communes de Chaignay, Til-Châtel, Gemeaux, Pichanges, Marcilly-sur-Tille et Lux. Il est en charge :

- du maintien du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques,
- de relever les infractions et de verbaliser,
- de surveiller la sécurité aux abords des écoles,
- de constater les contraventions au code de la route, concernant l'arrêt ou le stationnement des véhicules,
- de mener des actions de prévention auprès de la population et des écoles.

La Covati l'emploie également pour la distribution des Covati *Infos* et du Magazine de la Covati.

Réorganisation du service de secrétariat de mairies

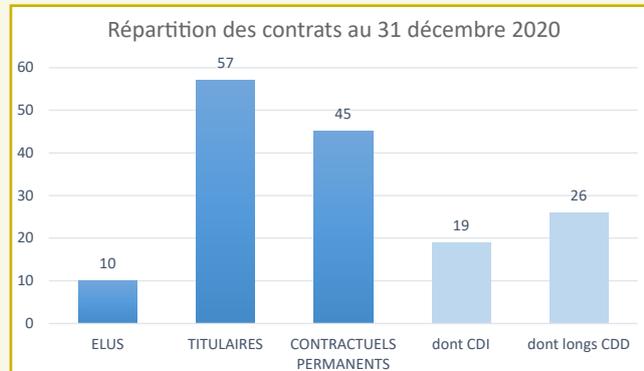
Les besoins du service mutualisé de secrétariat de mairie ont conduit à une réorganisation pour permettre le service de remplacement et anticiper les départs en retraite. En 2020, deux nouveaux agents se sont formés pendant 6 mois afin d'acquérir les compétences nécessaires avant leur affectation sur une ou plusieurs communes. Leur formation a été assurée en interne à la Covati, en participant à des formations spécifiques au CNFPT et en binôme avec d'autres secrétaires de mairie qui ont bien voulu accueillir les 2 agents pour faire partager leur expérience. Nous les remercions encore pour l'accueil et le temps consacré à cette formation.



Chiffres clés

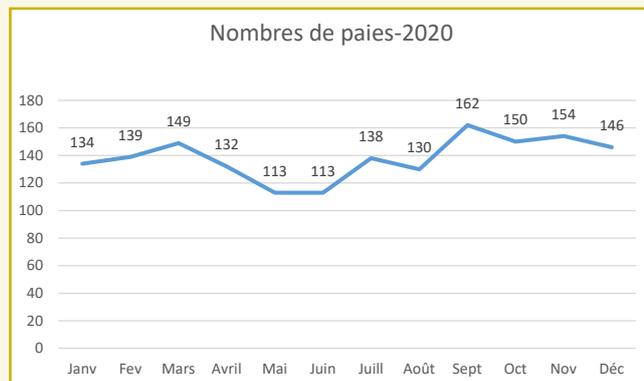
• Les effectifs :

65 % de femmes / 35 % d'hommes



Dans ses effectifs, la Covati accueille également des CDD périscolaires et saisonniers toute l'année.

• Données RH :



369 arrêts pris pour l'activité RH

• La santé des agents :

- 78 arrêts maladie (hors prolongation)
- 3 temps partiel thérapeutique
- 3 congés maternité
- 1 congé paternité
- 5 accidents de travail
- 1 congé de proche aidant

• La carrière des agents :

- 4 titularisations
- 3 nominations stagiaires
- 1 réintégration
- 2 démissions
- 1 mutation
- 32 avancements d'échelons
- 76 revalorisations indiciaires
- 1 mise en disponibilité
- 35 attributions d'IFSE
- 2 départs en retraite



COVATI

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DES VALLEES DE LA TILLE ET DE L'IGNON

Communauté de communes des vallées de la Tille et de l'Ignon

4 allée Jean-Moulin
21120 Is-sur-Tille
03 80 95 32 41 - covati@covati.fr
www.covati.fr